



News Release

Communiqué

N° 66

Le 16 mars 1993

M. WILSON ESQUISSE LES OBJECTIFS DU CANADA POUR LES DISCUSSIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS ET LE MEXIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TRAVAIL

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a déclaré que le Canada poursuivra des objectifs précis et jouera un rôle de chef de file dans les discussions visant à produire des accords additionnels sur l'environnement et le travail entre les partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), soit le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les discussions commenceront les 17 et 18 mars à Washington.

«Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la négociation de dispositions environnementales strictes pour l'ALENA, et nous aurons le même objectif pour ces discussions, a déclaré M. Wilson. Pendant la négociation de l'ALENA, nous avons aussi préconisé l'établissement d'un mécanisme trilatéral pour étudier les questions liées au travail. Nous sommes heureux que les États-Unis et le Mexique soient maintenant disposés à discuter d'un accord trilatéral dans ce domaine.»

Le Ministre a déclaré que le Canada poursuivra quatre grands objectifs dans les discussions visant la conclusion d'un accord additionnel sur l'environnement.

1. Le Canada appuiera la création d'une Commission nord-américaine de l'environnement (CNAE), pour laquelle il proposera des fonctions spécifiques.
2. Le Canada tentera de renforcer la coopération environnementale entre les trois pays.
3. Le Canada favorisera un développement durable fondé sur des politiques et pratiques environnementales et économiques complémentaires.
4. Le Canada favorisera une coopération accrue pour l'élaboration et l'application de la réglementation environnementale.

«Nous envisageons un rôle diversifié pour une telle commission, a ajouté le Ministre. Ses fonctions pourraient englober l'harmonisation plus poussée des normes environnementales, l'établissement de limites pour certains polluants, la promotion des sciences et techniques de l'environnement, la cueillette de données et la production de rapports sur l'environnement, ainsi que la sensibilisation du public à l'état de l'environnement. La CNAE coopérerait aussi avec la Commission du libre-échange pour réaliser les objectifs environnementaux de l'ALENA.»

La position du Canada pour les négociations sur l'environnement est établie en étroite coopération avec les provinces et les représentants d'organisations non gouvernementales, y compris les mouvements écologistes et le secteur privé.

Pour ce qui concerne les négociations visant la conclusion d'un accord additionnel sur le travail, M. Wilson a déclaré que le Canada tentera de donner effet aux engagements pris dans le préambule de l'ALENA «d'améliorer les conditions de travail et le niveau de vie» dans les trois pays et «de protéger, d'accroître et de faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs.»

Le Canada préconisera l'établissement d'un organisme trinational pour la réalisation graduelle de ces objectifs, a ajouté le Ministre.

«Nous croyons toujours qu'une commission ou un groupe de travail chargé d'étudier les questions et de faire des recommandations aux gouvernements pourrait être un élément important d'un tel accord. Mais nous voulons examiner attentivement tout autre élément possible, comme l'élaboration d'un ensemble de principes communs.»

Notant qu'une bonne partie de la main-d'oeuvre canadienne est assujettie à la législation des provinces, M. Wilson a ajouté : «Le gouvernement a déjà engagé des discussions avec les provinces concernant la possibilité de conclure un accord sur le travail, et nous prévoyons collaborer étroitement avec elles pendant les négociations. Nous poursuivrons aussi les consultations avec les représentants du mouvement syndical et du monde des affaires tout au long de ces discussions.»

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874